

CONSEIL SYNDICAL 2017

Date:

le 12 septembre 2017

Lieu:

Hôtel Québec Inn

Québec (Québec)

Heure:

8 h 30

Présences:

Simon BÉLANGER

Guillaume BLANCHARD

Steven CLÉROUX
Stéphane COLLIN
Alain FOREST
Luc FOREST
Éric GIGUÈRE
Valérie GUIMONT
Daniel HARRISSON
Guillaume LACASSE
Mike LAFORGE
Paul MONTPETIT
Martin PERREAULT

Steven RITCHIE Nicolas ROY

Daniel TREMBLAY Karl-Hugo WENZEL

Ordre du jour

- 1- Ouverture par le président provincial intérimaire (Nicolas Roy)
- 2- Consignes et fonctionnement (Steven Cléroux)
- 3- Présences
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Présentation de la nouvelle entente de principe (*N.Roy, M. Perreault, S. Cléroux, S. Collin*)
- 6- Varia:
 - 6.1) Vote sur l'entente de principe
 - 6.2) Élections des sections
 - 6.3) Cadeau de départ pour Pierre Gagné (Mike Laforge)
- 7- Ajournement

Le 12 septembre 2017

8 h 40 — <u>Ouverture par le Président provincial intérimaire (Nicolas Roy)</u>

Le président souhaite la bienvenue aux délégués et précise que ce conseil syndical est principalement concentré sur l'entente de principe. Le président demande au secrétaire général, Steven Cléroux de distribuer les nouveaux porte-documents pour le 35°. Il présente et explique le but de l'engagement de la nouvelle secrétaire administrative, Sonia Laramée, il mentionne qu'elle a été engagée pour soutenir l'adjointe administrative et assurer la relève du bureau du syndicat.

Le président fait un retour sur la réunion de négociation du 12 juillet dernier aux bureaux de la CSN à Montréal, il explique la façon que la rencontre s'est déroulée afin que les délégués puissent comprendre pourquoi il a fallu tenir notre idée concernant les secteurs. La partie patronale tenait mordicus aux secteurs de travail et désirait même créé un comité pour analyser le tout. Au final, le président du comité paritaire a composé une lettre en lien avec « les secteurs » et celle-ci sera lue durant la présentation de l'entente de principe.

Item 2 — <u>Consignes et fonctionnement (Steven Cléroux)</u>

Le secrétaire général explique le fonctionnement du séjour pour le conseil, et la façon de compléter les comptes de dépenses et les permis d'absence. Les déjeuners et dîners seront pris sur place, en ce qui concerne les soupers, c'est au choix de chacun. Le secrétaire demande que l'on fasse l'élection de deux scrutateurs pour les votes sur l'entente de principe. Il demande aux délégués de ne pas se gêner pour leur faire part de leurs idées. Afin de garder nos communiqués le plus confidentiellement possible, les membres suggèrent que le mot de passe dans « Accès membres » sur le site du syndicat, soit changé à chaque réunion du conseil syndical.

Élection des scrutateurs pour les votes sur l'entente de principe

Paul Montpetit s'offre; Guillaume Lacasse s'offre;

Les deux scrutateurs sont Paul Montpetit et Guillaume Lacasse.

Item 3 — Présences

Le président demande qu'un tour de table soit fait afin que chacun se présente, en précisant sa région et son cheminement.

Item 4 — <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour</u>

Le président fait la lecture de l'ordre du jour et les délégués demandent que l'item « Varia » reste ouvert.

Proposition no S-821

Proposeur: Daniel Tremblay Secondeur: Paul Montpetit

Je propose l'adoption de l'ordre du jour en gardant le « Varia » ouvert tout au long du conseil.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 5 — <u>Présentation de la nouvelle entente de principe (N. Roy, M. Perreault, S. Cléroux, S. Collin)</u>

Martin Perreault fait la présentation « PowerPoint » sur l'entente de principe et précise que si les délégués ont des questions, de ne pas hésiter à les poser au fur et à mesure. Par la suite, Martin Perreault continue la présentation et répond aux questions des délégués. Le président explique aux délégués les conséquences de refuser ou d'accepter l'entente de principe.

Pause de 10 h 30

Item 5 — <u>Présentation de la nouvelle entente de principe (N. Roy, M. Perreault, S. Cléroux, S. Collin) suite</u>

Martin Perreault reprend la présentation « PowerPoint » sur l'entente de principe.

Dîner 11 h 45 à 13 h

Item 5 — <u>Présentation de la nouvelle entente de principe (N. Roy, M. Perreault, S. Cléroux, S. Collin) suite</u>

Martin Perreault reprend la présentation « PowerPoint » sur l'entente de principe.

Item 6 — Varia

6.1) Vote sur l'entente de principe

Proposition no S-822

Proposeur : Éric Giguère Secondeur : Mike Laforge

Je propose le vote sur l'acceptation de l'entente de principe.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Les deux scrutateurs Paul Montpetit et Guillaume Lacasse distribuent les bulletins de vote et par la suite, se retirent pour faire le décompte.

Le résultat des votes est de :

Pour 17

Contre 0

Proposition no S-823

Proposeur : Daniel Harrison Secondeur : Mike Laforge

Je propose la destruction des bulletins de vote pour l'acceptation de l'entente de principe.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

6.2) Élections des sections

Martin Perreault explique qu'une fois que la signature sera apposée sur l'entente de principe, nous avons 90 jours pour faire les rencontres de section afin de remettre tous les postes en élection pour chacune des sections. Il précise de s'assurer de nommer des substituts.

6.3) Cadeau de départ pour Pierre Gagné (Mike Laforge)

Mike Laforge demande si c'est possible de faire un cadeau pour Pierre Gagné qui a quitté le 1^{er} avril dernier. Nicolas Roy explique que Pierre Gagné est venu au syndicat chercher toutes ces choses le Vendredi saint et qu'ils n'ont pu le voir, car il s'est désisté pour le souper. Daniel Tremblay propose que l'on souligne son départ, Martin Perreault demande aux délégués de faire parvenir des suggestions à l'exécutif pour le cadeau à Pierre Gagné, le plus tôt possible.

Levée de l'assemblée 15 h 10

Steven Cléroux Secrétaire général

Adopté par l'assemblée du conseil syndical le <u>13 septembre 2018</u> et contresigné par

Président provincial ou son remplaçant ce même

jour.